

## 2 Libre circulation des personnes

### Contenu

Les élèves abordent la libre circulation des personnes et son importance pour la Suisse.

### Objectives

- Les élèves peuvent expliquer les bases de la libre circulation des personnes avec leurs propres mots.

### Condition requise

- Matériel didactique: « [Principes de base de la migration](#) »

### Durée

30 minutes

### Matériel

- FT « La libre circulation des personnes »
- Vidéo « [La libre circulation des personnes](#) » 

### Vidéo easyvote

Vous trouvez une vidéo sur la migration et la Suisse sous [easyvote.ch/lamigration\\_school](https://www.easyvote.ch/lamigration_school) et sur [YouTube](#).




### Ne ratez aucun matériel didactique:

Inscrivez-vous à [la newsletter d'easyvote-school](#) et ne ratez aucun matériel didactique. Vous trouverez tous les matériels didactiques sur [easyvote.ch/fr/school](https://www.easyvote.ch/fr/school).



# Déroulement

Durée	Contenu	Forme sociale	Matériel
5'	<b>Variante d'introduction A</b> Le terme « libre circulation des personnes » est projeté. Les élèves discutent à deux de la signification du terme.	Session plénière	
5'	<b>Variante d'introduction B</b> L'enseignant-e donne l'accès à la classe à seulement la moitié des élèves. Après 2-3 minutes, l'autre moitié peut entrer en classe. Puis on demande à la classe : quel est le rapport avec le terme « libre circulation des personnes » ?	Session plénière	
5'	<b>Libre circulation des personnes</b> En classe, la vidéo « <a href="#">La libre circulation des personnes</a> » est montrée.	Session plénière	– Vidéo easyvote « <a href="#">La libre circulation des personnes</a> » 
10'	Les élèves marquent les images pour le clip et répondent aux questions.	Travail à deux	
10'	Discussion des <a href="#">solutions</a> en classe. Les conditions suivantes sont requises pour obtenir une autorisation de travail ou de séjour dans un pays de l'UE ou de l'AELE : ✓ Avoir un contrat de travail dans ce pays. ✓ Être indépendant-e ✓ Avoir suffisamment d'argent pour vivre.	Session plénière	– FT « La libre circulation des personnes »

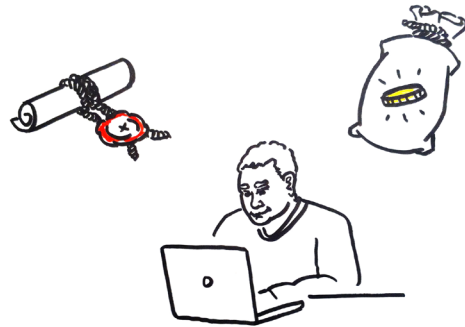


# La libre circulation des personnes

## Exercice 1



Vous regardez la vidéo easyvote « La libre circulation des personnes ». Marque l'illustration suivante. Quel est le rapport avec la libre circulation des personnes ?



## Exercice 2

A) Lesquelles des déclarations suivantes sont vraies ?

Un-e citoyen-ne de l'UE ou de l'AELE peut vivre et travailler dans un autre pays de l'UE ou de l'AELE si les critères suivants sont respectés :

- Il/elle a un contrat de travail dans ce pays.
- Il/elle a un passeport des USA.
- Il/elle passe ses vacances dans ce pays.
- Il/elle exerce une activité indépendante.
- Il/elle a suffisamment d'argent pour vivre.
- Il/elle a un statut de réfugié-e.

B) Réponds aux questions suivantes :

- Dans quels pays la libre circulation des personnes s'applique-t-elle ?
- Quels sont les droits d'un-e citoyen-ne d'un État où s'applique la libre circulation des personnes ?

---

---

---

---

---

---

---

---